Ecole maternelle du cèdre

178 rue de la Croix Boussay 78 410 Bouafle

0780406t@ac-versailles.fr

Tel: 01 30 95 48 14

CONSEIL D'ECOLE MATERNELLE du17 juin 2022

3ème trimestre de l'année scolaire 2021/2022

Séance du conseil d'école ouverte à 18h00, dans la salle du nouveau dortoir de l'école maternelle

Représentant de l'Education nationale :

Absente excusée :

- Mme LECLERCQ, Inspecteur de l'Education Nationale

Personnel enseignant:

- Mme LEHMANN-MARTIN (directrice)
- Mr COMBRES (enseignant)
- Mme TOUSSAINTE (enseignante)
- Mr BARILLER (enseignant)
- Mme BIGORRE
- Mme SOULZELLE

Enseignantes pour la rentrée scolaire 2022 : Mme Eloïse Errichetti, Mme Valérie Lablanquie

RASED: absente excusée: Mme THOMAS

Atsem : Mme CHEVALIER

Représentants de la municipalité :

- Mme OLIVIER, Maire de la commune
- Mme JEGOU-GERGAUD (élue)

Représentants des parents élus :

- Mme COUTY
- Mr POURCHET
- Mme SACHET
- Mme DUVALLET

www.bouafle.fr

- 1. Organisation de l'école, le protocole sanitaire
- 2. Bilan des actions et projets pédagogiques, le projet d'école
- 3. L'aide aux élèves, l'évaluation des élèves, les équipes éducatives, le RASED
- 4. La liaison maternelle/CP
- 5. Les évènements

- 6. La rentrée de septembre 2022, l'organisation des classes (équipe et locaux)
- 7. Les travaux, l'entretien, le matériel
- 8. Questions des parents

A la demande de la Mairie qui n'est pas sûre de pouvoir assister à l'intégralité du conseil d'école, le déroulé de l'ordre du jour a été modifié pour pouvoir commencer par les questions qui les concernent directement.

I. Les travaux, l'entretien, le matériel

1. Les travaux

a. Le dortoir

Le dortoir a été aménagé pendant les vacances de printemps, par les Atsems et avec l'aide des services techniques.

Suite à leur demande formulée pendant le 2^e conseil d'école de l'année, les parents délégués ont été invités à prendre rdv avec la Mairie pour pouvoir consulter les documents qui attestent de la non présence d'amiante dans le nouveau dortoir.

Les enfants ont découvert le nouveau dortoir au retour des vacances. Ils ont pu constater la disparition des lits dans l'ancien dortoir et les ont cherchés dans l'école.

Les parents d'élèves auraient souhaité être informés en amont de la date d'installation dans le nouvel espace de repos.

Les enfants ont pu découvrir un nouvel endroit très agréable, bien mieux aéré et plus confortable. Un rideau occultant a été installé pour séparer les 2 pièces (couloir et salle) en remplacement du store mis au départ, inadapté.

De nouveaux lits superposés ont été commandés pour optimiser la circulation et le confort dans la salle de repos.

Chacun a pris ses marques. Tout le monde est très satisfait.

b. La cantine

Les travaux ont débuté pendant les vacances de printemps. (*Date exacte ?*) Les enfants empruntent un nouveau chemin pour se rendre dans le réfectoire.

Questions à la Mairie :

- Comment est sécurisé le nouvel accès ?
 La Mairie demandera la verbalisation des véhicules mal garés et gênant le passage des enfants sur le parking.
- Où en sont les travaux ?
 Le gros œuvre est terminé. L'avancée des travaux respecte le planning prévu. Pas de retard pour l'instant.
- La fin du chantier est prévue à quelle date ?
 La fin du chantier est prévue juste avant la réouverture du centre, à la fin du mois d'août.
- Les travaux impactent-ils le déroulement des repas ?
 Le gros œuvre (pas d'intervention à l'intérieur du bâtiment) n'a pas d'impact sur le déroulement des repas.
- Pendant les grandes vacances, comment se passera la restauration des enfants inscrits au centre de loisirs?
 - Les effectifs étant à ce moment de l'année nettement moins importants les enfants qui seront au centre pendant les grandes vacances pourront occuper simultanément la salle des

maternelles et la salle des élémentaires. D'autres repas pourront être proposés : piquenique, repas à l'extérieur. La société de restauration est prévenue et pourvoira en fonction des besoins et des contraintes.

- L'ascenseur qui permet l'accès des personnes à mobilité réduite est-il réparé ?
 La société OTIS est intervenue et avait réparé l'ascenseur qui depuis est tombé de nouveau en panne. Elle a été alertée et n'a pas encore communiqué de date d'intervention.
- Est-il prévu un recrutement de personnel pour la surveillance de la cantine avec une Atsem en moins et pour éviter une nouvelle fermeture ponctuelle, comme cela s'est produit cette année, 2 jours de suite ?

La fermeture de la cantine était exceptionnelle. Des absences du fait de la Covid et arrêt de travail.

La mise en place du self devrait permettre de pouvoir mobiliser le personnel déjà présent pour la surveillance et non plus la distribution et la mise en place des repas.

c. Amélioration des performances énergétiques de l'école :

Questions à la Mairie :

- Quand débuteront les travaux ? Quelle est la durée prévue des travaux ?
- Les enfants auront-ils accès à la récréation ?
- Comment sera sécurisé le chantier sur le temps de classe?

Le cahier des charges est terminé. Un appel d'offre est publié. La Mairie attend de pouvoir sélectionner l'entreprise qui tiendra compte de toutes les contraintes (dates, horaires, lieux d'intervention) imposées par ce type de travaux dans une école occupée.

2. L'entretien

- 2 bancs de la cour ont été enlevés pour réparation. Dans le futur projet d'école, il est question de mettre en place un « banc de l'amitié » qui renforcerait le sentiment d'une communauté positive dans l'école ainsi que l'empathie et qui combattrait l'isolement. Les services techniques prépareront ce banc pour que les enfants puissent eux-mêmes le mettre en couleurs.
- La voiture a perdu sa barre de volant.
- L'alarme incendie a été mise hors circuit car elle s'est de nouveau déclenchée de manière intempestive sans que l'on puisse l'arrêter. Les réparations interviendront avant la fin de l'année que le dernier exercice incendie puisse être mis en place.

3. Le matériel

Le budget pour l'achat du matériel

Autres fournitures non stockées: 400 euros

- Fournitures administratives (bureau): 100 euros
- Fournitures scolaires 4200 euros (soit entre 40 et 42 euros par enfant) Le prix des fournitures scolaires a augmenté de façon impressionnante depuis l'année dernière.
- Transports collectifs 1200 euros

Les tarifs des fournitures ont fortement augmenté. Les enseignants essaieront de passer l'essentiel

des commandes avant le 11 juillet pour pouvoir bénéficier de la réduction de 10% allouée par le fournisseur.

Le poste de la psychologue scolaire a été doté par les Mairies concernées (Bouafle, Ecquevilly, Chapet, Flins) de l'ordinateur portable demandé au premier trimestre.

L'association des amis de l'école a financé l'achat de vélos et de divers matériel de motricité. Un tour de vélos a été organisé pour les récréations. Un jour par classe.

Question des parents : avec le budget alloué, peut-on envisager d'autres sorties scolaires ?

Vu le coût des transports, s'il s'agit d'autres sorties avec transport, nous ne pourrons pas en organiser.

II. La rentrée de septembre 2022, l'organisation des classes (équipe et locaux)

92 enfants au moins sont attendus l'année prochaine, répartis comme suit : 21 PS, 38 MS, 35 GS

Les familles des nouveaux inscrits sont actuellement reçues individuellement par la directrice. Le livret d'accueil a été actualisé.

a. L'équipe

Nous n'accueillerons plus l'année prochaine de classe d'enseignants stagiaires.

2 des 6 enseignants présents sur l'école cette annéerestent en place :

Mr Combres qui sera comme cette année à mi-temps. Il sera présent sur l'école le lundi et le vendredi. Nous ne savons pas encore aujourd'hui qui complètera son temps partiel.

Mme Lehmann-Matin bénéficiera d'une journée de décharge. Nous n'avons pas connaissance de la personne qui sera nommée sur la décharge.

Nous avons été ravis d'apprendre que Mme Eloïse Errichetti a pu retrouver son poste de titulaire à la fin de son congé parental. Elle exercera à 80%, nous ne savons pas non plus qui complètera son temps partiel.

C'est Mme Valérie Lablanquie, enseignante actuellement en poste à Morainvilliers qui rejoindra notre équipe en septembre. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Les niveaux des classes ne sont pas encore décidés. Se profile aujourd'hui cette répartition :

- une classe de Petite Section avec Mme Lehmann-Martin
- une classe de Moyenne Section avec Mme Eloïse Errichetti
- une classe de MS/GS avec Mme Valérie Lablanquie
- une classe de GS à 24 élèves (comme demandé par IA) avec Mr Nicolas Combres

La répartition des enfants dans les classes n'est pas encore arrêtée. Les listes des classes ne seront affichées qu'au dernier moment. Les répartitions pouvant changer jusqu'au dernier jour.

3 Atsems seront présentes sur l'école : Mme Delphine Olivier, Mme Emmanuelle Reyes et Mme

Sandy Ribot en remplacement de Mme Brigitte Chevalier qui sera partie à la retraite. *Question de l'école :* à partir de quelle date Mme Ribot entrera-t-elle en fonction ? Mme Ribot entrera dans ses fonctions en même temps que la reprise des autres Atsems, le vendredi 26 août 2022.

2 missions de service civique seront proposées. Aucune candidature recevable ne s'est présentée depuis 3 ans.

Question à la Mairie: Y aura-t-il quelqu'un en renfort à la rentrée 2022 dans le cadre d'un contrat d'apprenti petite enfance, comme dit dans la lettre du conseil municipal aux parents en réponse à la mobilisation des parents d'élèves à la suite du 2^e conseil d'école?

Plusieurs candidatures ont été déposées à la Mairie pour des contrats en alternance. Des entretiens suivront. Une personne devrait donc bien être présente à mi-temps, en renfort sur l'école maternelle dès la rentrée de septembre.

Nous ne pouvons pas encore communiquer sur l'organisation du roulement de la présence des Atsems dans les classes. Cela dépendra des personnels disponibles et des besoins évalués des différentes classes.

b. Les locaux

L'ancien dortoir sera occupé l'année prochaine par la classe actuellement située dans le bâtiment 2 de l'école. Nous libèrerons ainsi la salle occupée depuis 3 ans et nous permettrons à l'école élémentaire de récupérer leur salle des maîtres.

C'est la classe de Mme Lablanquie qui s'installera dans l'ancien dortoir.

La classe de Petite Section déménagera aussi et prendra la place de l'actuelle classe des Petits/Moyens de Mme Toussainte. Ainsi, les PS seront plus proches du nouveau dortoir, des toilettes et du bureau de direction.

Mme Errichetti s'installera donc dans l'actuelle classe de Mme Lehmann-Martin.

Les déménagements de mobilier et de matériel sont prévus juste après le début des vacances d'été, avec l'aide des services techniques.

Mr Combres restera dans la salle qu'il occupe actuellement. De nouvelles toilettes seront installées (une cuvette de toilettes), qui empièteront sur l'actuelle salle du RASED. Elles seront directement accessibles de la classe, ce qui permettra que les élèves n'aient plus à se déplacer en traversant la cour de récréation pour accéder aux sanitaires.

III. Organisation actuelle de l'école, le protocole sanitaire

Depuis le 14 mars 2022, le protocole sanitaire est passé au **niveau 1 / niveau vert** pour l'ensemble des écoles et établissements scolaires du territoire national, ce qui implique :

- la fin de l'obligation de la limitation du brassage entre groupes d'élèves;
- la fin des restrictions pour la pratique des activités physiques et sportives ;
- les mesures relatives au lavage des mains, à l'aération et à la désinfection des surfaces sont quant à elles maintenues.

Le passage au niveau 1 implique également la fin de l'obligation du port du masque en intérieur pour les élèves de l'école élémentaire.

La FAQ sur le coronavirus continue d'être actualisé. Dernière mise à jour : 16 mai 2022.

Les cas positifs doivent toujours se signaler auprès de la directrice et être isolés durant 7 jours. Les cas contacts doivent réaliser un test à J+2 ou rester isolés durant 7 jours à compter du dernier contact avec le cas positif.

En cas d'absence non remplacée de l'enseignant, les enfants sont accueillis à l'école et répartis dans les classes, dans la limite du raisonnable. En cas d'absence de plusieurs personnels, une décision de fermeture administrative peut être envisagée.

Les récréations ne sont plus échelonnées. Le décloisonnement a repris ainsi que la chorale. L'école retrouve un rythme quasi-normal, au grand soulagement de tous.

Avec la livraison du dortoir, les entrées des 2 classes du bâtiment 1 (PS et PS/MS) ont été organisées différemment. Seuls les parents des petites sections sont autorisés à entrer dans le bâtiment pour conduire les enfants jusqu'à leur classe.

L'ensemble des élèves de Moyenne et de Grande Sections est maintenant accueilli au grand portail. Des parents ont exprimé leur inquiétude (séparation difficile, changement d'habitudes qui bouleversait certains enfants). Les enfants concernés (les Moyens de la classe de Mme Toussainte) ont été impliqués et se sont exprimés sur la question. Ils ont décidé à l'unanimité de continuer à arriver le matin par la cour, heureux d'être considérés comme les autres moyens et d'être dissociés des « Petits ».

Questions:

• Les enfants disent regarder des dessins animés les jours de pluie.

Il est convenu que lorsqu'il pleut au point d'empêcher les enfants de sortir, chaque enseignant est responsable de sa classe et décide de soit rester dans sa classe, soit se rendre dans la salle de motricité pour proposer le visionnage d'une vidéo choisie.

Dans le cadre du projet « insectarium », les enfants ont eu accès aux courts métrages « Minuscule ». C'est un visionnage encadré et accompagné.

• L'année prochaine serait-il possible d'avoir un cahier de liaison facilitant la communication entre l'école et les parents ? Ou une application telle que « Klassly » faisant le lien directement entre les enseignants et les parents.

Un cahier de liaison pour chaque enfant est mis en place dans toutes les classes. Ces cahiers, dans un souci écologique, sont conservés sur les 3 ans d'école maternelle. Beaucoup de cahiers ne sont pas rapportés rapidement, c'est le mail qui est choisi comme moyen privilégié de communication avec les familles pour la diffusion des informations. Nous ne souhaitons pas mettre en place une application comme « Klassly ».

IV Bilan des actions et projets pédagogiques, le projet d'école académique

a) Bilan des actions pédagogiques

Dans toutes les classes, les enfants se sont vus proposer différentes activités suivant le calendrier.

La chorale a repris son cours.

La reprise du décloisonnement a enthousiasmé l'ensemble des 4 classes. 7 ateliers ont été proposés :

Construction

- Motricité
- Anglais
- « J'apprends à dessiner »
- Jeux symboliques
- Jeux de manipulation
- L'heure du conte/théâtralisation

La classe des Petits a participé au projet de circonscription « Insectarium »

Les enfants ont inventé un insecte, l'ont fabriqué avec des objets de récupération et ont sonorisé son histoire. Ils ont ainsi réalisé un musicogramme (représentation graphique d'une musique) que la conseillère pédagogique est venue enregistrer. La sculpture a quant à elle été filmée en « stop motion » par la conseillère pédagogique en Arts visuels.

La classe des PS/MS a exploré de multiples formes d'expression en arts visuels.

La classe des MS/GS1 a participé à la semaine des langues. Des parents sont intervenus en classe pour raconter des histoires dans une autre langue que le français.

La classe des MS/GS2 a proposé un tour du monde. Les enfants ont également travaillé sur les albums de littérature jeunesse.

L'aménagement du temps et de la cour de récréation reste une préoccupation de notre école. Un banc de l'amitié sera mis en place.

Du matériel est proposé sur différentes thématiques : jeux symboliques, construction, utilisation de petit matériel...

Le potager est désherbé et surprise, continue de donner... notamment des carottes (semées il y a plus de 2 ans). Les vivaces ont bien repoussé (menthe, mélisse citronnelle), les pervenches, le lilas, la passiflore semblent se plaire.

Nous solliciterons certainement des parents d'élèves pour nous aider à préparer le potager. C'est un pôle d'apprentissage que les enfants affectionnent et pour lequel ils sont pour la grande majorité toujours volontaires.

b) Le projet d'école académique

Le projet d'école qui sera présenté au premier conseil d'école de l'année scolaire prochaine est presque terminé.

Il reprend les thèmes phares de notre école et ouvre des perspectives d'apprentissage intéressantes et motivantes.

Ludothèque, l'école dehors, le décloisonnement, la chorale, les projets interclasse, l'aménagement de la cour de récréation sont une partie des projets qui continueront ou des nouveaux chantiers que l'école entreprendra pour les futures années d'apprentissage des élèves.

V .L'aide aux élèves, l'évaluation, le RASED

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) ont pris fin cette semaine. Elles concernaient les enfants ayant des difficultés ponctuelles ou persistantes dans les domaines du langage et des mathématiques.

Les APC ont été suspendues lors de la période 3 pour cause de situation sanitaire très compliquée. Le projet qui devait concerner l'ensemble des élèves de grande section sur la compréhension de lecture n'a pu être proposé qu'à la moitié des élèves de GS.

Des entretiens avec les parents, des équipes éducatives continueront d'être mis en place pour permettre aux différents partenaires de se réunir pour réfléchir ensemble et répondre au mieux aux difficultés que rencontrent certains enfants.

Il peut s'agir de difficultés d'apprentissage, de comportement ou d'autres fragilités.

La présence du RASED dans notre école est une aide précieuse pour accueillir au mieux l'ensemble des enfants.

Mme Arnoud, la psychologue scolaire, a effectué des observations d'élèves ou de classe, à la demande des enseignants et/ou des parents.

Mme Kaloupschi, enseignante spécialisée, est venue également en observation dans certaines classes et en co-intervention dans la classe des PS/MS sur les jeux de société. Mme Kaloupschi prendra sa retraite à la fin de cette année scolaire.

Mme Bousinhac, l'infirmière de la PMI, a pu faire passer le « Bilan des 4 ans » à toutes les moyennes sections de l'école. Ce bilan (B4) est obligatoire.

Une synthèse des visites a été effectuée avec les enseignants, toujours dans le respect du secret médical.

Le document de synthèse des acquis des élèves à la fin de l'école maternelle a été renseigné par les enseignants pour chaque enfant de Grande Section. Il sera transmis aux familles ainsi qu'à l'école élémentaire. Il fait partie intégrante du dossier scolaire de chaque élève.

Les livrets de réussite seront donnés aux familles, comme à chaque fin d'année scolaire. Ils permettent de connaître les différentes compétences à atteindre tout au long des 3 années en maternelle et de constater les acquisitions des enfants. Il est demandé aux parents de rapporter ce livret qui constitue un outil précieux de suivi des élèves. Trop de cahiers ne sont pas rapportés lors des rentrées par les familles. Comme ils sont constitués en partie des travaux des élèves, ils ne peuvent pas être refaits à l'identique lorsqu'ils sont égarés.

VI. La liaison maternelle/CP

plus fragiles bénéficieront du dispositif passerelle.

La liaison avec l'école élémentaire s'est faite dans le cadre des conseils de cycle, pour les synthèses sur les évaluations des actuels CP, des CE1 et des Grandes Sections. Grâce au protocole « pour une rentrée sécurisée au CP », les élèves de GS repérés comme

C'est un document interne à l'équipe enseignante (maternelle et élémentaire). Il sera utilisé dans le cadre d'un accompagnement des élèves de GS au CP.

Il s'adresse à quelques élèves en situation de fragilité en fin d'école maternelle et sur lesquels une attention particulière devra être portée en début de CP, de sorte à éviter qu'ils passent du statut d'élève fragile à celui d'élève en difficulté. L'identification de ces élèves se fait de manière concertée.

Les APC des classes de CP s'adresseront en priorité à ces élèves.

Les élèves déjà reconnus en situation de handicap ou bénéficiant de prise en charge extérieure n'ont pas vocation à bénéficier de ce dispositif : les aides qui leur sont apportées figurant déjà soit dans un PPS (Programme Personnalisé de Scolarisation), soit dans un projet d'aménagement de la scolarité.

Un bilan aura lieu en fin de première période entre les 2 écoles pour évaluer l'efficacité du dispositif passerelle.

Un livret d'accueil pour les CP sera distribué aux élèves de GS, ainsi que la liste du matériel nécessaire pour la rentrée au CP.

Les enfants de Grande Section sont allés et iront visiter l'école élémentaire.

La classe de MS/GS2 s'est rendue dans la classe de CP de Mme Rivoalen (CP) pour visionner la réalisation de 2 élèves (un au CP, un autre en GS) pris en charge par Michèle-Laure Kaloupschi, enseignante RASED.

VI. Les évènements

- Le Carnaval a eu lieu le vendredi 22 avril, juste avant les vacances de Printemps. Il a marqué le temps des retrouvailles avec les moments festifs très apprécié de tous.

 Tous les enfants de la maternelle sont allés chercher tous les enfants de l'école élémentaire pour les emmener chanter et danser sur le plateau d'évolution. Les enfants de la maternelle ont pu ensuite déguster des crêpes tous ensemble dans la cour de récréation.
- Le photographe est venu pour les photos de groupe.
- Les classes des Petits et de Petits/Moyens sortiront au parc zoologique de Thoiry le lundi 20 juin 2022.
- Les classes se rendront sur le parking de la Croix Boussay pour voir l'exposition de véhicules de secours organisée par la crèche le matin du jeudi 23 juin 2022
- La classe de MS/GS2 de Mmes Soulezelle et Bigorre sortira au Poney Club des Alluets le Roi le lundi 27 juin 2022
- La classe de MS/GS1 ira également au Poney Club des Alluets le mardi 28 juin 2022
- > La classe de Petite Section bénéficiera de l'intervention d'une maman musicienne.

Toutes ces sorties sont financées par l'Association des Amis de l'école, le transport est pris en charge par la Mairie.

Nous les en remercions vivement.

- Après 2 années d'interruption, nous sommes ravis de proposer de nouveau une matinée « Portes ouvertes », le samedi 25 juin 2022. Exposition, rencontre, démonstration de la chorale (si la météo le permet)
- La kermesse aura lieu l'après-midi du même jour, dans la cour de l'école élémentaire.

Présidente de séance Anne Lehmann-Martin Secrétaire de séance Mr Nicolas Combres